

En pratique, les attributions de fréquences pour les radiocommunications ne portent pas sur des fréquences pures, mais sur des canaux, constitués de bandes du spectre dont la position et la largeur dépendent des propriétés physiques des ondes et des contraintes liées à l'utilisation envisagée.

Des contraintes physiques

Dans un premier temps, on attribue des bandes de fréquences aux services de radiocommunication, c'est-à-dire aux différents types de radiocommunication (mobile terrestre, mobile par satellite, radiodiffusion, trafic maritime, amateur, etc.), en fonction de leurs objectifs. Le spectre des fréquences radioélectriques ne présente pas des qualités homogènes : selon sa fréquence, une onde se propage par voie directe, par réflexion ou par diffraction, et sa propagation dépend de l'environnement. Les atténuations de propagation sont plus importantes lorsque la fréquence s'élève, favorisant ainsi la densification des stations d'émission. Enfin, la réception de l'onde peut être perturbée par les bruits parasites naturels et industriels, qui varient dans le spectre des fréquences. Certaines régions du spectre sont ainsi moins propices que d'autres à l'exploitation de certains services de radiocommunication selon les caractéristiques de l'usage recherché : type d'information véhiculé (voix, vidéo, données), degré de mobilité souhaité (fixe, nomade, mobile), technique de traitement du signal, couverture géographique...

Par exemple, entre 30 mégahertz et 6 gigahertz, les réflexions des ondes porteuses sur les obstacles deviennent négligeables devant les diverses atténuations dues à la propagation et aux bruits radioélectriques naturels ou industriels.

Cela en fait une portion très demandée. Mais plus la fréquence est élevée, plus les obstacles perturbent et atténuent le signal. Les bandes entre 300 mégahertz et 3 gigahertz sont donc les plus recherchées pour la télévision, la radiotéléphonie cellulaire de deuxième (norme GSM), troisième et quatrième (normes UMTS et LTE) générations, la radiotéléphonie professionnelle (police, pompiers, ambulances, taxis, transports publics...) ou encore les communications aéronautiques et militaires. Mais ces bandes contiennent aussi les radars, les systèmes de navigation GPS et *Galileo*, le système mondial de détresse et de sécurité en mer, les radioamateurs ainsi que l'exploration de la Terre par satellite ou la radioastronomie (voir la figure 2).

Dans un deuxième temps, à l'intérieur des bandes attribuées à chaque service de radiocommunication, des canaux sont assignés aux diverses applications (telle la 4G dans le service mobile terrestre), en tenant compte de la largeur de bande occupée. Celle-ci dépend notamment du signal et du débit de l'application à transmettre, de la puissance rayonnée, du gain de l'antenne, de la polarisation de l'onde transmise.

Aujourd'hui, on distingue 19 services de radiocommunication terrestre, 26 par satellite, chaque service pouvant regrouper plusieurs applications différentes (par exemple, dans le service de radiodiffusion, on trouve la radio sonore, la télévision analogique et la télévision numérique). Plusieurs services pouvant par ailleurs se partager la même bande de fréquences, l'attribution des fréquences peut vite devenir un casse-tête, d'autant qu'outre l'industrie des télécommunications, elle implique nombre d'acteurs publics et privés tels que l'État, les autorités administratives indépendantes (le Conseil supérieur de l'audiovisuel et l'Autorité de régulation des postes et des communications électroniques), ainsi que les collectivités territoriales et, bien sûr,

L'ESSENTIEL

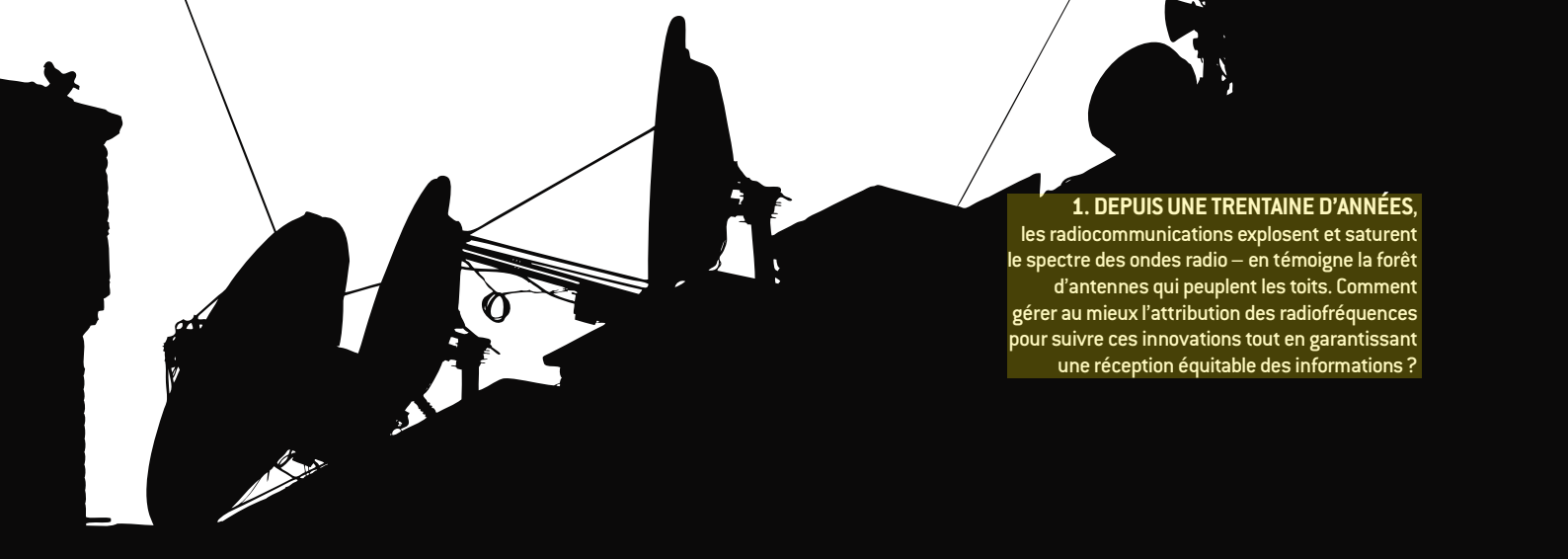
✓ Le spectre des ondes radio est une ressource limitée.

✓ Les contraintes techniques restreignent le spectre exploitable pour la télécommunication.

✓ Or les services de radiocommunication se multiplient.

✓ Pour repousser ces limites, la régulation de l'attribution des fréquences, gérée conjointement aux échelles internationale et nationales, intègre en permanence les nouveaux paramètres scientifiques, techniques, économiques et sociaux.

1. DEPUIS UNE TRENTAINE D'ANNÉES, les radiocommunications explosent et saturent le spectre des ondes radio – en témoigne la forêt d'antennes qui peuplent les toits. Comment gérer au mieux l'attribution des radiofréquences pour suivre ces innovations tout en garantissant une réception équitable des informations ?



L'AUTEUR

Jean-Jacques GUITOT est responsable du Département planification et prospective au sein de l'Agence nationale des fréquences (ANFR).

BIBLIOGRAPHIE

J.-M. Chaduc, *La gestion des fréquences*, Hermès Science, 2005.

SUR LE WEB

Rapport annuel 2010 du Conseil supérieur de l'audiovisuel, CSA, 2011.
www.csa.fr/rapport2010/

Organisation et évolution de la gestion du spectre, Rapport du groupe de travail du conseil d'administration de l'Agence nationale des fréquences, 2008.
www.anfr.fr

Fréquences : vers une flexibilité harmonieuse, *La lettre de l'Autorité*, n°46, 2005.
www.arcep.fr

les usagers. Afin d'optimiser la gestion de la ressource hertzienne, des réglementations techniques normalisent les conditions d'émission et de réception.

Une gestion mondiale et nationale

La gestion des fréquences se fait à différents niveaux : global dans le cadre de l'Union internationale des télécommunications et local autour de l'Agence nationale des fréquences. Si le niveau national donne le cadre juridique aux utilisateurs de fréquences, l'Europe impose les directives sur la libre circulation des terminaux et sur l'harmonisation de l'utilisation du spectre.

La coordination internationale des fréquences est un impératif. Non seulement les ondes ne connaissent pas les frontières, mais les utilisateurs d'équipements radioélectriques s'attendent à pouvoir les utiliser partout. Les règles d'attribution, de partage et d'harmonisation des fréquences se décident à l'Union internationale des télécommunications. En Europe, elles sont préparées au sein de la Conférence européenne des administrations des postes et des télécommunications, qui regroupe les 48 administrations européennes, au-delà des pays membres

de l'Union européenne. Par ailleurs, l'Union met en place un programme politique pluriannuel qui assurera la coordination entre les États membres et l'utilisation efficace du spectre, afin de doper la croissance économique sur tout le territoire de l'Union européenne.

Cette organisation a permis de développer les technologies numériques : téléphonie mobile de deuxième (GSM) et troisième (UMTS) générations, téléphonie sans fil (DECT), radiocommunication numérique professionnelle (TETRA) et radiodiffusion sonore (T-DAB), télévision numérique terrestre (DVB-T), transmission entre antennes fixes (faisceaux hertziens), appareils de faible puissance tels les implants médicaux, ou encore *Galileo*, l'équivalent européen du GPS.

Le Règlement des radiocommunications, qui coordonne la gestion des fréquences à l'échelle mondiale, est revu tous les quatre ans au cours de conférences mondiales (la prochaine aura lieu en 2012). Il engage les États : après une analyse prenant en compte l'évolution des connaissances scientifiques et techniques, chaque administration propose des modifications du règlement. Les membres de l'Union internationale des télécommunications évaluent ces mesures, qui, une fois approu-

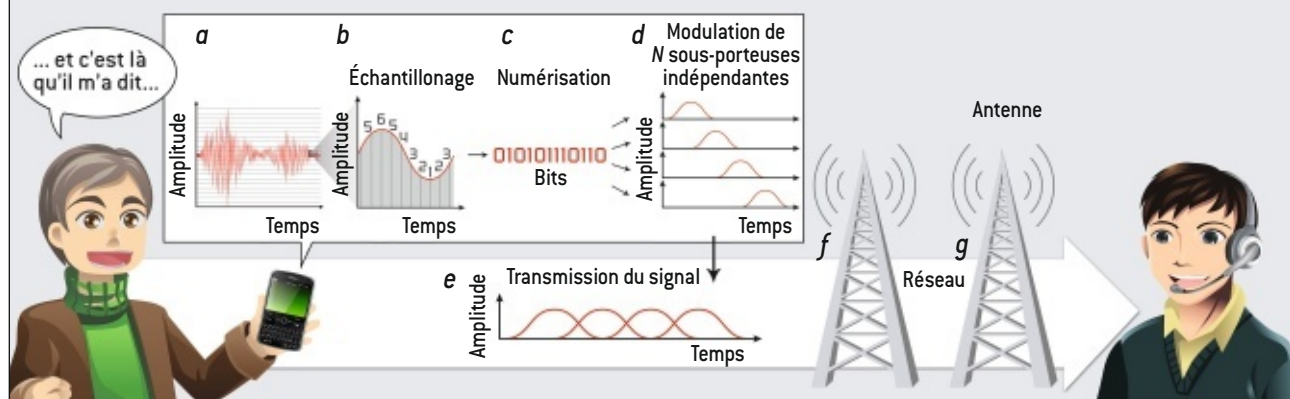
COMMENT UN TÉLÉPHONE MOBILE TRANSMET VOTRE VOIX

Lors d'une conversation par téléphonie mobile, l'onde acoustique de la voix (de fréquence de l'ordre du kilohertz) subit plusieurs transformations dans le téléphone mobile afin d'être transmise à l'antenne la plus proche de l'opérateur. Elle est transformée en une onde électromagnétique (a), échantillonnée (b, à intervalles de temps réguliers, un nombre est attribué à l'amplitude

de l'onde) et numérisée (c, chaque nombre est codé en bits) au fur et à mesure. Au fil de leur constitution, les bits modulent en amplitude une onde porteuse (de fréquence de l'ordre du gigahertz). Dans le cas de la téléphonie 4G, l'onde porteuse est constituée de plusieurs sous-porteuses, qui sont suffisamment déphasées les unes par rapport aux autres pour être indépendantes (d). Au moment de

leur codage, plusieurs bits (un bloc de bits) modulent une sous-porteuse, puis la suivante, etc. Le signal transmis est une onde porteuse constituée de l'ensemble de ces sous-porteuses modulées (e). Nommée OFDM (*Orthogonal Frequency-Division Multiplexing*), cette technique non seulement augmentera le débit d'un facteur 100 par rapport aux techniques de la génération 3G, mais réduira

les erreurs de reconstitution du signal en garantissant un écart suffisant entre les blocs de bits sur une même sous-porteuse. Émise par l'antenne du téléphone, l'onde porteuse modulée est détectée par une antenne de l'opérateur (f), transmise via son réseau jusqu'à l'antenne la plus proche de l'interlocuteur (g), puis démodulée par le téléphone récepteur, qui restitue alors l'onde acoustique de la voix.



Pour la Science, © Shutterstock/Artisticco, Igor Nazarenko, zphoto, cobal88, Malson, Christoph Welts